

Il faut 200 milliards pour le réseau électrique

Rénover et étendre le réseau électrique français va coûter 200 milliards. Les industriels doivent recruter des milliers de salariés et muscler leurs usines de câbles et de transformateurs.

Il va falloir investir 200 milliards d'euros dans le réseau électrique français : 100 pour le réseau très haute tension, géré par RTE, autant pour le réseau moyenne et basse tension, géré par Enedis. RTE vient de lancer une consultation à propos de cet effort « **sans précédent depuis la construction du parc nucléaire français** ».

Il faut à la fois remplacer les câbles obsolètes – car « **20 % des lignes ont plus de 70 ans** », souligne RTE –, connecter les champs éoliens et solaires et renforcer les réseaux alimentant chauffage électrique, bornes de recharge des véhicules, usines qui s'électrifient... S'y ajoutent les centres de données informatiques toujours plus puissants qui, en 2040, consommeront la production de 4,5 réacteurs nucléaires. Au total, la consommation électrique de la France est censée passer de 430 térawattheures, en 2021, à 530, en 2050.

Le consommateur mis à contribution

Investir 200 milliards sur quinze ans, c'est « **atteignable** », assure RTE. Pour la seule année 2022, « **la facture énergétique de la France a atteint 116 milliards** », dont la moitié en hydrocarbures. Il y a urgence à renforcer le réseau : « **Un peu partout, des projets d'énergies renouvelables sont abandonnés car il n'a pas la capacité qu'on s'y connecte** », déplore un énergéticien.

RTE relève déjà ses investissements annuels, passés de 1,2 milliard, en 2019, à 2,3 milliards, en 2024. Mais il faudrait atteindre « **3,7 milliards par an à partir de 2027** ».

Qui paiera ? Le consommateur et les producteurs d'électricité, selon un tarif que recalculera la Commission de régulation de l'énergie (CRE) lorsqu'aura été validé le plan



L'ampleur des travaux à réaliser dans les quinze prochaines années sur le réseau électrique français est de la même ampleur que lorsqu'on a installé le parc nucléaire français dans les années 1970-1980.

| PHOTO : THOMAS BRÉGARDIS, OUEST-FRANCE

d'investissement de RTE.

Jules Nyssen, président du syndicat des Énergies renouvelables, se demande « **si RTE, qui n'en a jamais disposé jusqu'à présent, ne devrait pas bénéficier du soutien budgétaire de l'État** ».

Mais les fournisseurs de câbles et d'équipements électriques pourront-ils suivre ? RTE s'en inquiète... Le besoin annuel en câbles aériens et souterrains va être multiplié par trois à quatre. Quant aux gros équipements (disjoncteurs, transformateurs, sectionneurs, etc.), qui s'achètent par centaines chaque année, les commandes vont doubler.

Or, la France n'est pas la seule à s'électrifier massivement. C'est le cas

de toute l'Europe et d'une bonne partie du monde... Le président de RTE, Xavier Piechaczyk, multiplie donc les alertes sur « **l'importance des réseaux, qui sont une filière industrielle à part entière** ».

Selon Emmanuelle Wargon, présidente de la CRE, ils entrent même « **sur le chemin critique** ». Il faut donc « **permettre à RTE d'accélérer ses procédures d'instruction et de financement de ses investissements** ».

Ce qu'a obtenu Xavier Piechaczyk, puisque RTE pourra déroger aux règles de la commande publique et passer de très gros contrats-cadres sur plusieurs années.

Ces derniers sont « **indispensa-**

bles » car « **les industriels doivent avoir de la visibilité pour investir** », insiste Niklas Persson, l'un des responsables commerciaux d'Hitachi Energy Europe, qui équipe les stations électriques des parcs éoliens offshore.

Mais, d'après Mathias Laffont, délégué général adjoint de l'Union française de l'électricité (UFE), il faut aussi « **que la CRE modifie ses pratiques et valide les investissements dans de vastes zones sans attendre que tous les besoins soient connus dans le détail** ».

André THOMAS.